



Paris, le 1^{er} avril 2020

Madame Anne-Sophie BARTHEZ
Directrice générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
1 rue Descartes
75005 Paris

Madame la Directrice générale,

La période est compliquée et totalement inédite, ce qui provoque une angoisse forte des collègues sur de nombreux points. Le Président a assuré dans son allocution télévisée du 16 mars que :
"Parce que nous sommes en guerre, toute l'action du gouvernement et du parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi, j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues".

La réforme de la Licence professionnelle, qui fait suite à la réforme de la Licence dite générale inclut la possibilité pour les IUT de construire des formes spécifiques de cette Licence professionnelle, le Bachelor universitaire de technologie (BUT). Cette partie de la réforme implique une large refonte de l'ensemble des formations universitaires opérées par les IUT, les collègues s'y impliquent fortement notamment dans la construction de blocs de compétences des maquettes conformes aux nouvelles normes de certification de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Ces travaux n'étaient pas achevés au début du confinement. Or, ce n'est pas qu'une question purement technique, qui pourrait se résoudre par des échanges de mails. Ces travaux constituent aussi une occasion de construire collectivement, faire sens ensemble, ce qui suppose un minimum de réunions en présentiel. De plus, l'ensemble des collègues sont fortement impliqués dans la mise en œuvre des outils permettant de ne pas laisser isolés les étudiantes et étudiants dans notre contexte de confinement, ce qui limiterait nécessairement leur temps d'implication sur ce dossier.

Bien sûr, il serait possible d'imaginer tout reprendre très rapidement après le confinement (dont pour l'instant personne n'est en mesure d'annoncer précisément la fin). Il a été affirmé depuis le mois de décembre 2019 lors des différentes réunions de la CCN et du groupe de travail CCN + CPN que les délais étaient très contraints pour la mise en place de cette refonte profonde, nul alors ne pouvait imaginer le temps que nous vivons collectivement. Il nous semble donc qu'il serait plus raisonnable de desserrer la contrainte temporelle : la réforme se fera, mais elle se fera mieux si elle est réalisée en laissant un peu de marge aux équipes, et ce d'autant plus que le contexte actuel est hautement anxiogène.

C'est pourquoi, Madame la Directrice générale, tant le Sgen-CFDT que la CFDT, nous demandons le report de la réforme d'un an, afin de laisser le temps nécessaire aux collègues de construire des certifications de qualité à partir des évolutions des métiers et par blocs de compétences et de s'approprier collectivement ces nouvelles données. La mise en place du BUT est une véritable opportunité pour une transition qualitative de l'enseignement supérieur technologique et il serait cohérent de se donner les moyens en temps pour réussir cette réforme.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame la Directrice générale, nos respectueuses salutations.

Yvan Ricordeau
Secrétaire national
CFDT

Franck Loureiro
Secrétaire général adjoint
Sgen-CFDT